



Nicole BELLOUBET
Garde des Sceaux,
Ministre de la Justice

Jean-Michel BLANQUER
Ministre de l'Éducation nationale
et de la Jeunesse

Paris, le lundi 14 octobre 2019

NOTE AUX RÉDACTIONS

Nicole BELLOUBET,
Garde des Sceaux,
Ministre de la Justice,

et

Jean-Michel BLANQUER,
Ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse

**Se rendront au centre pénitentiaire de Paris la Santé
Pour la signature d'une Convention entre la direction de l'administration
pénitentiaire et la direction générale de l'enseignement et l'inauguration de la
bibliothèque Robert BADINTER**

Mardi 15 octobre 2019 18h30-20h00

Afin de promouvoir et d'organiser l'enseignement en prison, la convention du 19 janvier 1995 entre la direction de l'administration pénitentiaire et la direction générale de l'enseignement a créé une unité pédagogique régionale dans chacune des dix directions interrégionales des services pénitentiaires et a fixé les principes directeurs de l'enseignement en détention.

La troisième version de cette convention sera signée ce jour à la Santé par Nicole Belloubet, garde des sceaux, ministre de la justice et Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse.

Renouvelée pour 5 ans, cette convention décrit les missions de l'enseignement en prison au plan national, régional et local, et précise les modalités du partenariat entre l'administration pénitentiaire et l'éducation nationale ainsi que les conditions matérielles d'enseignement et la gestion des moyens humains.

(Maîtrise du français et des compétences de base pour toutes les personnes détenues illettrées, allophones ou sans diplôme; inscription de l'enseignement dans un parcours d'insertion, dans l'objectif d'améliorer l'employabilité des personnes détenues et de favoriser leur réinsertion ; développement de l'enseignement numérique et acquisition chez les personnes détenues des compétences numériques élémentaires ; prise en charge prioritaire des mineurs et des jeunes majeurs ; prévention de la radicalisation violente)

A la suite de cette signature sera inaugurée la Bibliothèque Robert Badinter, en sa présence.

Toute presse accréditée.

**Merci de vous accréditer, en indiquant votre numéro de carte de presse
auprès du cabinet de la garde des Sceaux:**

secretariat-presse.cab@justice.gouv.fr

Pour toute information complémentaire :

Service de presse de Mme Nicole BELLOUBET : 01 44 77 63 15

Service de presse de M. Jean-Michel BLANQUER : 01.55.5517.10